

**Division des élèves et de l'action éducative**

Affaire suivie par :  
Sandrine FAUROUX  
Tél : 03 45 62 75 56  
Mél : elae21.educ1@ac-djon.fr

2 G rue Général Delaborde  
BP 81 921  
21019 Dijon cedex

Dijon, le 2 janvier 2024

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'éducation nationale

à

Mesdames les proviseures et  
Messieurs les proviseurs

Mesdames les principales et  
Messieurs les principaux

Mesdames les cheffes et Messieurs les chefs  
d'établissement privé sous contrat

S/c de Monsieur le directeur diocésain de  
l'enseignement catholique

**Objet : Participation des établissements scolaires à l'hommage national rendu à l'occasion de  
l'entrée de Missak Manouchian au Panthéon le 21 février 2024.**

Le 18 juin 2023, lors de la journée nationale commémorative de l'Appel du général de Gaulle, le Président de la République s'est rendu au mémorial du Mont-Valérien à Suresnes pour rendre hommage à l'ensemble des forces de la Résistance. À cette occasion, dans la clairière où Missak Manouchian et ses camarades furent fusillés par l'armée allemande le 21 février 1944, il a annoncé l'entrée prochaine au Panthéon de ce résistant membre de l'organisation des Francs-tireurs et partisans-Main d'œuvre immigrée (FTP-MOI), « mort pour la France ».

La cérémonie d'entrée au Panthéon de Missak Manouchian se déroulera le 21 février 2024, soit 80 ans jour pour jour après son exécution. Après la panthéonisation des résistants Félix Eboué (1949), Jean Moulin (1964), René Cassin (1987), Jean Monnet (1988), André Malraux (1996), des Justes de France (2007), et plus récemment de Pierre Brossolette, Genviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion, Jean Zay (2015) et Joséphine Baker (2021), cet hommage de la République à Missak Manouchian, qui sera accompagné de son épouse Mélinée, elle aussi résistante, permet de fédérer tous les combattants et combattantes engagés dans la lutte contre le nazisme.

En accompagnement de cet hommage national, le Président de la République et le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse souhaitent qu'un travail historique et pédagogique soit mené partout dans notre pays. Dans les classes, ce temps fort républicain doit être préparé par une démarche mémorielle s'appuyant sur l'enseignement de l'histoire. L'objectif est de donner du sens à l'engagement menant souvent au sacrifice, de celles et ceux, célèbres ou anonymes, français ou étrangers qui se sont dressés contre l'occupant durant la Seconde Guerre mondiale.

Les équipes pédagogiques sont encouragées à aborder ces sujets au cours de la présente année scolaire, notamment dans le cadre des programmes d'enseignement d'histoire et de français. Les séquences dédiées permettront de faire découvrir aux élèves la figure de Missak Manouchian et de ses compagnons, d'étudier cet objet d'histoire qu'est « l'Affiche rouge », de travailler sur la mémoire des fusillés du Mont-Valérien et la place des étrangers dans la Résistance, notamment à travers l'engagement des FTP-MOI. Elles doivent permettre un travail interdisciplinaire dans le cadre des programmes scolaires mais aussi l'élaboration de projets liés à l'éducation artistique et culturelle (EAC). Cette approche pourra associer des professeurs d'histoire, de lettres, d'arts plastiques, d'éducation musicale, de langues vivantes, de philosophie, des professeurs documentalistes, etc. Ces projets constituent une occasion d'aller à la rencontre d'historiens, d'artistes, et de visiter des lieux de mémoire, des musées et des centres d'archives.

Les professeurs sont invités à déclarer sur ADAGE (application dédiée à la généralisation de l'EAC) la participation des élèves aux projets menés dans le cadre de ce travail d'histoire et de mémoire afin que l'engagement de chacun d'entre eux puisse être pris en compte tout au long de sa scolarité. Pour cela, un appel à projets intitulé « Entrée au Panthéon de Missak Manouchian » est ouvert sur l'application ADAGE jusqu'au vendredi 19 janvier 2024. Certains d'entre eux pourront être valorisés au niveau national lors de la cérémonie du 21 février 2024.

Une page dédiée à la panthéonisation de Missak Manouchian est accessible sur éduscol à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/manouchian-entre-au-pantheon>.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous voudrez bien accorder à cette demande.

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services de l'éducation nationale



David MULLER